

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

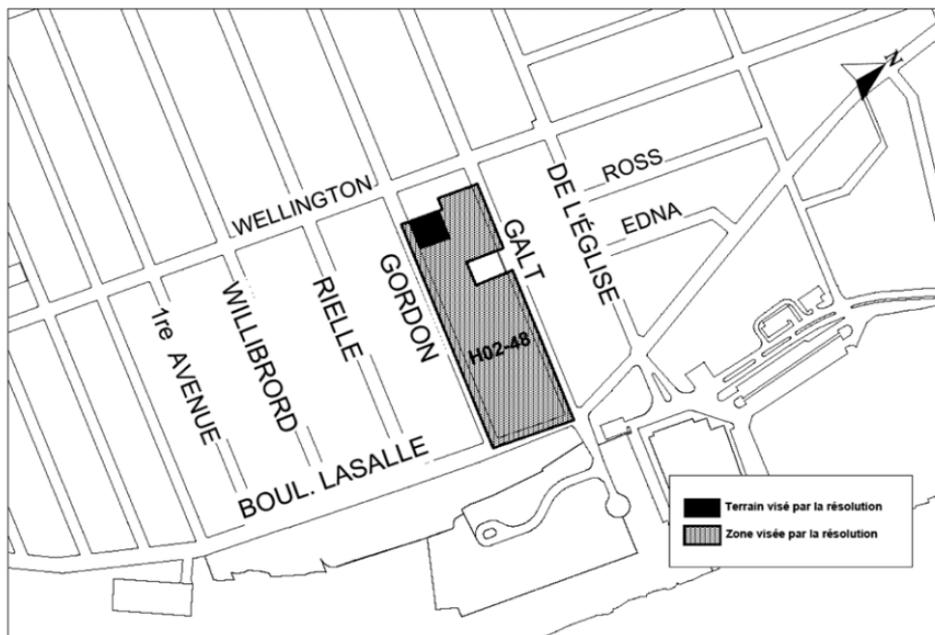
CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL DE 4 ÉTAGES ET DE 31 LOGEMENTS.

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le premier projet de résolution CA13 210195 adopté en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA08 210003) afin de construire un bâtiment résidentiel de 4 étages et de 31 logements, au 211 rue Gordon sur les lots 1 183 874 et 1 183 875 (vacants).

AVIS PUBLIC est, par la présente donné aux personnes intéressées que suite à l'adoption d'un premier projet de résolution, à la séance du 4 juin 2013, le conseil de l'arrondissement de Verdun tiendra une assemblée publique de consultation le **25 juin 2013, à 18 h** dans la salle du conseil située au 4555, rue de Verdun, en l'arrondissement de Verdun.

Le projet est étudié en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, car il déroge à la typologie du bâtiment, à la superficie minimale et au frontage minimal d'un terrain, aux marges latérales minimales, aux marges latérales totales minimales, à la marge avant minimale, à la hauteur maximale en étage et au coefficient d'occupation au sol maximal autorisé à la grille H02-48. Le projet déroge également aux articles 91, 163, 170, 184, à la sous-section 1 de la section 7 du chapitre 5, traitant de l'harmonie architecturale, et à la sous-section 10 de la section 1 du chapitre 9 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Verdun (1700).

Ce projet de résolution concerne la zone identifiée au plan ci-joint :



Lors de cette assemblée publique de consultation, madame le maire, ou tout autre membre du conseil désigné par celle-ci, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le premier projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et est disponible pour consultation au bureau 102 de la mairie de l'arrondissement de Verdun de la Ville de Montréal située au 4555, rue de Verdun, de 8 h 30 à 17 h du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h 30 le vendredi, et ce, sans interruption.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun
ce 13 juin 2013

Caroline Fiset, OMA
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement